

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2018

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION POUR UNE RELATION DE
CONFIANCE AVEC LE PUBLIC - (N° 1056)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 93

présenté par
M. Guerini

ARTICLE 34

À l'alinéa 1, supprimer le mot :

« géographique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Préciser que la localisation est géographique semble redondant.